

AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE
CERDOTOLA



CONFÉRENCE INTERNATIONALE
LA RECHERCHE LINGUISTIQUE, L'EMPLOI ET L'ENSEIGNEMENT
DES LANGUES EN AFRIQUE : LES MOYENS DE RENFORCER LA
COOPÉRATION ENTRE LES ETATS

Présentation et Ordre du jour

YAOUNDE (CAMEROUN) 26 - 30 AVRIL 1983

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE THEME :

"LA RECHERCHE LINGUISTIQUE, L'EMPLOI ET L'ENSEIGNEMENT
DES LANGUES EN AFRIQUE : LES MOYENS DE RENFORCER LA
COOPERATION ENTRE LES ETATS".

YAOUNDE (CAMEROUN) 26-30 avril 1983

NOTE DE PRESENTATION

A - INTRODUCTION

En décembre 1976, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, exécutant les décisions de la Conférence Générale de Port-Louis (Ile Maurice) organisait à YAOUNDE (Cameroun), une réunion inter-gouvernementale sur la promotion des langues nationales.

L'un des résultats les plus significatifs de cette rencontre a été la conception et la présentation par les représentants des Etats membres africains, d'une première génération de projets régionaux.

La réalisation de ces actions entre 1979 et 1983 a permis de faire participer les principales institutions de recherche linguistique et d'enseignement des langues nationales, à la création d'un important réseau de coopération scientifique. A travers cette coordination ont vu le jour, durant les trois dernières années, de nombreuses publications : cartes linguistiques, études sociolinguistiques, lexiques spécialisés, grammaires, ouvrages didactiques en langues africaines ou créoles.

Outre son soutien à ces projets régionaux, l'Agence a pris l'initiative d'un programme de concertation périodique et d'échanges continus d'expériences non seulement avec les organismes sous-régionaux de recherche et d'enseignement, mais aussi entre les chercheurs.

La nécessité de ces échanges a été réaffirmée au cours de plusieurs rencontres organisées ces dernières années tant par l'ACCT que par l'AUFELF et la CONFEMEN. Sept ans après la rencontre de Yaoundé, il semble devenu indispensable de préparer conjointement une Conférence Internationale dont l'objet fondamental sera de faire avec les principaux intéressés, un inventaire raisonné des besoins et des acquis pour déterminer les orientations essentielles de l'action internationale dans ce domaine d'intérêt commun.

B - OBJECTIFS

La Conférence qui concernera l'ensemble de la problématique des langues nationales (recherche, scolarisation, alphabétisation des adultes, contacts de langues), aura les objectifs suivants :

- i) Faire le bilan, à l'échelle des pays d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes, des réalisations en matière de promotion des langues nationales pendant la dernière décennie. Pour ce faire, l'inventaire conçu dans le cadre de la CONFEMEN sera l'un des documents de référence essentiels.
- ii) Faire des propositions concrètes en matière de programmes régionaux et nationaux, notamment en identifiant avec les responsables des institutions nationales et régionales oeuvrant au développement des langues nationales, les besoins susceptibles d'être traduits en projets réalisables.

La Conférence devra être un haut lieu de concertation pour les représentants des pays. Elle se proposera de donner aux nationaux l'occasion de réfléchir sur la situation linguistique de leur pays et de dégager les confluences et les convergences susceptibles de justifier des coopérations durables entre chercheurs, praticiens et décideurs, conscients de l'enjeu que représente pour les principaux pays, la promotion de leurs langues.

C - ORGANISATION

La Conférence sera organisée conjointement par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.), le Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Traditions orales et pour le Développement des langues africaines (CERDOTOLA) et l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

D - PREPARATION

Les documents de base de la Conférence seront élaborés à l'issue des différentes missions exploratoires qui seront confiées à des spécialistes dont les rapports devront être transmis à l'ACCT au plus tard le 31 mars 1983.

E - PARTICIPANTS

La Conférence s'adressera en priorité à tous les pays-membres de l'ACCT. Elle s'appuyera sur les différents réseaux de recherche scientifique existants, sur les institutions nationales et les initiatives privées. Les pays seront invités par les organisateurs à communiquer à l'ACCT les noms de deux délégués au plus tard le 31 mars 1983.

Les dates retenues sont celles du 26 au 30 AVRIL 1983.

PROJET DE PROGRAMME

1. Ouverture officielle
2. Election du Bureau de la Conférence
3. Ordre du jour : présentation, débat, adoption.

ANALYSE ET HARMONISATION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL :

4. Présentation des documents de travail de la Conférence
5. Présentation de la synthèse de l'Inventaire de la CONFEMEN
6. Présentation, par les responsables de mission de l'ACCT, des missions exploratoires - questions.
7. ^{Travaux} Mise en place des Commissions régionales d'analyse et d'harmonisation ^{et}
 - . Afrique de l'Ouest
 - . Afrique Centrale
 - . Océan Indien - Caraïbes
 - . Monde Arabe

réunion de synthèse des rapporteurs de commission...

- débat autour des bilans régionaux
- présentation des priorités nationales
- définition des priorités générales à moyen et long terme
- élaboration d'avant-projets

8. Etablissement des rapports des Commissions régionales préparatoires aux ateliers thématiques de programmation et réunion de synthèse des rapporteurs de commission

SYNTHESE ET PROGRAMMATION :

8. Séance plénière : présentation de la synthèse des rapporteurs des Commissions régionales et définition des ateliers de programmation thématique
10. Ateliers de programmation thématique
10. Etablissement des rapports des Ateliers de programmation thématique
12. Conseil des représentants des Organisations internationales représentées : concertation autour des rapports des Ateliers
13. Adoption du Rapport final
14. Séance de Clôture.

8 30 11
11 30 13
14 30 17 30

9-113
15-1132-10h
4.
9-11
11 30-13
13-14
15-30 17

PROJET D' ORDRE DU JOUR

MARDI 26 AVRIL : matin 10H. points 1, 2, 3 et 4.
après - midi 15H. points 5. et 6.

MERCREDI 27 AVRIL : matin 9H. point 7.
après - midi 15H. point 7. (suite et fin)

JEUDI 28 AVRIL : matin 9H. point 8. *Rapport*
après - midi 15H. points 9. et 10.

VENDREDI 29 AVRIL : matin 9H. point 10. (suite)
après - midi 14H. point 10. (suite et fin)
16H. point 11.
17H. point 12.

SAMEDI 30 AVRIL : matin 10H. point 13.
11H. point 14.

8 30 11
11 30 13

President
1er VP
2e VP
VP
Rapporteur Général ←
Cocrapporteur

Cameroon
~~Benin~~
Ganga
Norman

14 30 17 30

CONFERENCE INTERNATIONALE
LA RECHERCHE LINGUISTIQUE, L'EMPLOI ET L'ENSEIGNEMENT
DES LANGUES EN AFRIQUE : LES MOYENS DE RENFORCER LA
COOPERATION ENTRE LES ETATS

L E P . E . L . A

Bilan et propositions

YAOUNDE (CAMEROUN) 26-30 AVRIL 1983

1 - HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PELA

1-1 - Il y a deux ans, à Yaoundé

C'était dans cette même ville, Yaoundé, et à cette même époque de l'année, Avril 1981, à la 5e table ronde des centres et instituts de linguistique appliquée d'Afrique noire, organisée par l'AUFILF avec le concours de l'ACCT, que l'idée d'un projet de programme d'enseignement des langues en Afrique (PELA) avait été lancée. L'idée en soi n'avait peut-être rien de génial, d'original. Ce n'était d'ailleurs pas l'ambition des initiateurs dudit projet. Mais la spontanéité et l'esprit de responsabilité qui en ont motivé la naissance avaient frappé tous les participants à cette table ronde.

Sur le champ il fut constitué un atelier chargé d'étudier le projet et d'en proposer un cadre de définition et d'exécution. Les nombreuses discussions qui ont eu lieu autour de différents centres d'intérêt, il a été retenu que le projet serait dénommé Programme d'enseignement des langues en Afrique et non Programme d'enseignement des langues africains, qui était la formulation initiale. Ainsi naquit le PELA en Avril 1981 à Yaoundé.

1-2 - Les objectifs du PELA face à l'IFA

En réalité, l'idée de lancement d'un PELA est née des discussions qui ont eu lieu sur les finalités du projet IFA et de l'exploitation pédagogique de ce vaste et appréciable inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique Noire qui a mobilisé depuis 1974 tant de ressources matérielles et humaines des centres et instituts de linguistique en Afrique, de l'AUFILF, de l'ACCT et du Gouvernement belge. Perçu et présenté par ceux qui l'ont initié comme une synthèse sélective des travaux régionaux ou nationaux, une description des usages interafricains du français (oral et écrit) jugés les plus représentatifs de la langue courante actuelle, le projet IFA s'inscrit comme une contribution précise devant permettre " d'étayer les entreprises d'exploitations pédagogiques actuellement définies en matière de langues en Afrique". Quoiqu'il en soit, le projet IFA, dont les résultats ont été publiés sous forme de livrets partiels (A.G. 1980 ; C.F. 1981, G.O 1982 et suites 1983) devrait être théoriquement maintenant. C'était dans cette perspective que le projet PELA avait été conçu et proposé comme la continuation logique et un lieu fertile d'application pédagogique du projet IFA.

Le PELA doit permettre aux chercheurs et responsables de l'éducation en Afrique de partir d'une plate-forme minimale que constitue le plan d'exécution de ce programme pour apporter chacun selon les particularités de son pays, les solutions adéquates aux problèmes posés par l'utilisation des langues africaines dans l'enseignement. Certes, ces problèmes sont aussi nombreux et divers que les tâches scientifiques, techniques, les décisions et les actes politiques qu'ils appellent.

C'est pourquoi il convient de redéfinir les priorités qu'implique l'analyse objective des différentes situations d'aménagement linguistique en Afrique, de prescrire un calendrier cohérent et rigoureux d'exécution des différents phases du projet, un système de contrôle des tâches et d'établir ou de renforcer selon les cas, des réseaux aisés d'échange des expériences entre les institutions. Une telle voie - et c'est certainement celle de l'avenir - aidera à renforcer davantage la coopération entre les états.

1-3 - Les tâches prescrites en Avril 1981

Afin de permettre aux universités africaines de prendre en mains ce programme issu des propositions de leurs représentants à cette table ronde, une commission technique avait été mise sur pied à Yaoundé. Elle était composée des cinq représentants d'universités membres de l'AUPELF et de quatre représentants d'organisations internationales. Afin de mieux préciser les objectifs et les modalités d'exécution de ce programme, nous avons souhaité que cette commission technique puisse se retrouver au cours d'une réunion de concertation avant la 6^e table-ronde. Cela lui permettrait d'examiner les réactions et les documents parvenus à l'atelier afin de mieux redefinir les contours exacts et les domaines d'exécution du programme et d'en fixer les modalités d'exécution.

Nous avons rappelé cette recommandation à l'AUPELF et à l'ACCT qui l'ont favorablement accueillie.

Cette réunion se tiendra donc pendant cette conférence de l'AUPELF dont le thème se veut tout banalement concret et précis, l'heure n'étant plus aux grandes assemblées de témoignages et de reconnaissance des cultures et langues africaines. L'Atelier PELA doit donc apporter aux travaux de cette conférence de bilans objectifs et de projets concrets et réalisables, sa contribution active en se redéfinissant et en délimitant avec précision ses domaines d'intervention, à la lumière des documents de travail mis à la disposition des participants.

- Etant donné les grandes responsabilités et les tâches précises qui doivent incomber aux institutions de linguistique dans le lancement de ce programme, il a été demandé aux responsables de l'Atelier PELA de prendre contact avec les universités concernées par ce programme pour qu'elles fassent connaître leurs travaux et projets de recherche sur ce thème. Elles étaient ainsi invitées à mettre à la disposition de l'AUPELF ou de l'Atelier PELA les éléments d'information nécessaires à la mise en chantier du programme.

- Une lettre-circulaire a été envoyée en 1981 à toutes les universités dans le sens indiqué à Yaoundé. Suite à cette lettre, l'atelier PELA a reçu de nombreuses réactions très favorables, des projets de recherche et des résultats de travaux s'inscrivant dans le cadre des préoccupations du PELA.

A titre d'exemples de réactions concrètes, notons que l'Université de Dakar (CLAD) nous a fait parvenir en avril 1982 un projet de "plate-forme" scientifique du programme d'enseignement en langues africaines (Cf. Annexe)

Le Centre de Linguistique Appliquée de Dakar a adressé ce document à la plupart des institutions qui étaient représentées à la 5^e table-ronde.

Conformément aux recommandations, l'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan (ILA) nous a proposé un modèle de grammaire pratique - dite grammaire pédagogique, sur une langue africaine; la langue godié parlée en Côte d'Ivoire.

Dans ce même ordre d'idées, nous avons reçu de l'Université Nationale du Bénin (CEBELAE) un projet de manuel pratique d'apprentissage d'une langue africaine, la langue fon parlée en République Populaire du Bénin avec un modèle de grammaire pratique, suivi d'un film de motivation didactique pour l'alphabétisation en langues nationales

Le professeur M. HOUIS, l'un des promoteurs et collaborateurs fidèles du projet nous a proposé, sur notre demande, un projet de programme d'action et un modèle de plan de manuel à l'usage des maîtres qu'il est prêt à réaliser sur un certain nombre de langues africaines en collaboration avec ceux qui le voudraient. De nombreuses autres institutions ou personnes ont manifesté leur intérêt pour ce projet par des lettres et contributions diverses. En tout cas, il est clair que l'initiative de ce projet répond à un besoin réel fortement manifesté par la plupart de nos universités et chercheurs.

Signalons que conformément aux recommandations de Yaoundé, l'AUPELF et l'ACCT qui ont toutes deux pris une part importante à l'émergence de ce projet semblent disposées à aider l'atelier à se structurer et à réussir les tâches qui lui sont confiées dans la mesure où le contenu réel et mieux explicité du programme peut s'insérer dans le cadre habituel de leurs activités. La belle preuve en est que l'ACCT a accepté et favorisé que la commission technique du PELA se retrouve et se concerta à cette conférence afin de mieux préciser les objectifs et les modalités de réalisation de son programme. A l'issue de cette réunion de concertation, la commission technique pourra être en mesure de soumettre à l'AUPELF, à l'ACCT et à d'autres organisations internationales un programme d'action précis et mieux élaboré compte tenu des besoins et des possibilités réelles des institutions concernées par le PELA.

Enfin, des dispositions concrètes ont déjà été prises par l'AUPELF - toujours selon les recommandations de l'Atelier - pour la tenue de la 6^è Table-ronde dont le thème retenu à Yaoundé doit être situé au cœur même du projet PELA.

On sait maintenant que la visée des travaux de la 6^e table-ronde sera, conformément aux recommandations de l'atelier PELA, davantage didactique. Elle consistera à articuler les recherches linguistiques en cours à la problématique de l'enseignement des langues en Afrique.

Le but de cette table ronde sera d'assurer une concertation effective sur les travaux concrets et de définir une orientation de nouveaux projets de recherche en pédagogie des langues en milieu africain. Enfin, elle aura lieu dans le 1^{er} trimestre de 1984 et portera essentiellement sur le PELA.

CONCLUSION

Le projet PELA est né il y a deux ans (avril 1981 à avril 1983) à Yaoundé de la volonté collective et spontanée des participants à la 5^e Table-ronde des centres et instituts de linguistique appliquée d'Afrique Noire. Il peut, dans sa phase actuelle, donner lieu à des critiques de projet vague et aux contours peu définis. Son cadre institutionnel n'était pas défini de sorte qu'il conserve jusqu'à ce jour un statut de projet orphelin ou sans cadre institutionnel officiel. A ce sujet, il nous est revenu que la dernière conférence générale de l'AUPELF a étudié le dossier PELA et a donné des instructions que le Secrétaire Général portera à notre connaissance le moment venu.

Le programme présenté par le plan d'action du rapport est dit trop vaste car il incluait deux volets qui constitueraient un chacun tout un programme : Enseignement des langues africaines et Enseignement des langues étrangères.

Nombreux sont les collègues qui veulent encore qu'on revienne au programme initial qui ne comportait que le volet des langues africaines; ce serait plus raisonnable et moins ambitieux vu les ressources souvent maigres dont dispose la recherche en sciences humaines.

Nous réserverons alors le volet des langues étrangères pour une deuxième phase ou comme matière d'un autre projet.

Cela étant, le projet se subdiviserait en deux phases progressives qui seraient :

PELA 1 : Enseignement des langues Africaines

PELA 2 : Enseignement des langues Etrangères

Nous avons voulu exposer dans ce rapport les problèmes, les critiques et les propositions que nous avons pu recueillir à travers les différentes réactions qui sont parvenues à l'atelier PELA pendant ces deux années qui auront été, somme toute, hormis les quelques contributions concrètes, deux années de motivation et de sensibilisation et peut-être de lancement. Maintenant, il convient que la commission technique se prononce sur ces différents points.

Le projet d'ordre du jour que nous lui soumettons pourrait lui permettre de procéder à la lumière des éléments de rappel et d'information contenus dans notre rapport, à un examen du projet PELA, en partant du bilan et de la critique sur la formulation initiale afin d'envisager les nouvelles orientations devant prescrire des opérations ponctuelles à soumettre à l'AUPELF, à l'ACCT, aux autres organisations internationales et à nos universités ou Gouvernements.

2. REUNION DE CONCERTATION DE LA COMMISSION
TECHNIQUE DU PELA.

Projet d'ordre de jour

2.1. Bilan et critique du projet dans sa formulation initiale

2.1.1. Réexamen du plan d'exécution du PELA, établi en 1981

2.1.2. Problème du cadre institutionnel

2.1.3. Etude des contributions.

2.2. Nouvelles orientations

2.2.1. Etude des opérations PELA à soumettre à l'ACCT.

2.2.2. Le PELA et la 6^è Table-ronde des centres et instituts
de linguistique appliquée d'Afrique Noire

2.2.3. Restructuration de la commission technique

2.2.4. Divers.

3. PROJETS PELA.
(à soumettre à l'ACCT)

OPERATION A. : TYPOLOGIE DES RESSOURCES HUMAINES.

- 1.1. Répertoire typologique des situations linguistiques :
Etablir à partir des données des rapports CONFEMEN et des missions exploratoires ACCT, une typologie fonctionnelle des situations, des tendances et des problèmes communs. On y dégagera :
- objectifs et besoins ;
 - actions entreprises ou/et à entreprendre pour atteindre ces objectifs ;
 - matériels à utiliser ;
 - besoins en personnels ;
 - méthodologie et contenu du programme de formation des formateurs en langues africaines, etc...
- 1.2. Répertoire des ressources humaines :
En vue de leur planification et de leur développement
- Fichier des linguistes
 - . par spécialité
 - . par zone géographique
 - . etc...
 - Recherche linguistique et planification des ressources humaines
- Plan indicatif:
1. De l'ethnographie à la linguistique africaine ;
 2. Les amateurs africains : Identité culturelle et chauvinisme linguistique
 3. Des premières générations de linguistes africains à l'ère des thèses
 4. Recherche linguistique et gestion des structures de recherche.
 5. Assistance technique étrangère en Recherche linguistique

6. Répertoire des ressources humaines en linguistique africaine
 - Qui est où ?
 - Qui a fait quoi ?
 - Qui fait quoi ?
 - Qui peut encore et veur faire quoi ?
7. Programme d'échange de chercheurs et d'enseignants
8. Opération "Spéciales bourses de formation en linguistique africaine
9. Création d'une Ecole internationale de linguistique africaine pour la formation des cadres supérieurs en linguistique africaine.

OPERATION B : FORMATION DES MAITRES A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AFRICAINES.

2.1. Ateliers nationaux et régionaux de formation des maîtres

- Initiation à la linguistique africaine
- Ecriture et phonologie des langues africaines
- Syntaxe et segmentation
- Eléments de grammaire des langues africaines
- Utilisation des matériaux de lecture et de lexiques pour maîtres
- Exploitation des propositions de M. HOUIS, cf. document ci-joint.

2.2. Ateliers d'entraînement à la production de matériels pédagogiques en langues africaines.

- Inventaire des travaux scientifiques existants
- Inventaire des matériels pédagogiques
- Critique et synthèse des plans-modèles
- Techniques d'élaboration des matériels

2.3. Répartition des stagiaires dans quatre ateliers de travaux pratiques

1. Atelier de matériels de description
2. Atelier de matériels de lecture
3. Atelier de matériels lexicaux
4. Atelier de matériels spécialisés

Durée des stages : 4 semaines

| <u>Lieu</u> | <u>Région</u> |
|--------------------|--|
| CERDOTOLA | Afrique Centrale |
| CELTHO- ILA - CLAD | Afrique Occidentale- Océan-Indien |
| EACROTANAL | Iles Caraïbes- Océan Indien |

Effectif des stagiaires 60 à raison de 2 par pays

Niveau requis : Instituteur ou professeur de collège.

Périodicité : tous les ans ou tous les 2 ans (Juillet ou août)

Début de l'opération : 1984

Personnel d'encadrement : (p.m)

Création d'une collection pour publication des travaux :
Collection "Pédagogique et langues africaines" dirigée par
Maurice HOUIS.

PROPOSITIONS M. HOUIS

PRINCIPES

- Les recherches de base sur les langues africaines et les recherches appliquées sont deux aspects complémentaires. Leur importance respective est fonction de l'état des recherches sur telle langue déterminée. Ces deux aspects doivent être programmés selon une continuité et intégrés dans un ensemble organique dont le but et la justification sont la promotion des langues africaines.
- L'un des objectifs de cette promotion est l'inscription des langues africaines dans les cursus d'enseignement, comme véhicules à travers lesquels sont donnés des enseignements, et comme matière d'un enseignement portant sur la langue, ses structures et les oeuvres qui en sont l'expression. Il va de soi que le choix des langues à promouvoir est l'objet d'une décision des États.
- Dans le cadre de cet objectif, l'élaboration d'une politique de recherche fondamentale et appliquée retiendra quatre types de matériaux :
 - 1) Matériaux de description : ils se situent à différents niveaux.
 - description scientifique de la langue
 - manuel de description de la langue à l'usage des maîtres
 - syllabaires
 - manuels adaptés aux différents niveaux des cursus
 - manuel en langue africaine
 - manuel à l'usage des étrangers
 - 2) Matériaux lexicaux
 - lexique de base (contenant l'essentiel du vocabulaire courant)
 - lexiques spécialisés (en rapport avec les domaines agricole, médical, juridique, etc...)
 - dictionnaire (visant à une certaine exhaustivité, incluant les termes modernes et des données dialectales)
 - 3) Matériaux de lecture
 - livre d'initiation à la lecture (dépassant le stade du syllabaire)
 - livres de lecture (correspondant aux diverses étapes de la scolarité)
 - recueils de textes du patrimoine oral et du patrimoine écrit
 - textes de traduction d'oeuvres de portée internationale
 - oeuvres originales dépassant le cadre scolaire et manifestant une créativité : théâtre, roman, poésie, essai, etc...
 - 4) Matériaux spécialisés

N.B. Cette programmation est tirée de HOUIS et BOLE-RICHARD :
Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement
 ACCT, UNESCO. 1977, 72 p.

Plan d'un manuel à l'usage des maîtres

Un tel plan doit être élaboré en équipe et en relation avec les spécificités de chaque langue. Il ne s'agit donc que de propositions générales sur une organisation d'ensemble.

1. Ecriture et phonologie
2. La construction des phrases
 - les types de phrases verbales
 - les types de phrases nominales
 - la segmentation de la phrase en mots
3. Morphologie des noms
 - le système des nominants
 - la dérivation
4. La détermination nominale
 - groupe de noms
 - composés nominaux
5. Les pronoms
6. Le groupe nominal de coordination
7. Les numéraux
8. Morphologie du verbe
 - bases simple, dérivée et composée
 - le système de conjugaison
9. La proposition verbale
 - les fonctions syntaxiques
 - la mise en emphase
 - le nom infinitif et ses compléments
 - les particules de propositions
10. La proposition nominale
11. Les séquences de propositions
 - propositions juxtaposées
 - propositions subordonnées
 - additives
 - intégrées
12. Les énoncés marginaux

N.B. Ces propositions sont un résumé succinct d'un article paru dans Afrique et Langage, n° 7, 1er semestre 1977.

ANNEXE 1.

L'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire (IFA)

Le projet IFA a été conçu à l'initiative des centres et instituts de linguistiques appliquée d'Afrique Noire.

Depuis 1974, une série de cinq tables rondes a permis de mener un vaste projet de recherche qui a abouti, dans un premier temps, à la réalisation de lexiques ou de dictionnaires sur les particularités lexicales de douze pays africains (Bénin, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre).

A partir de 1976, parallèlement à cette enquête extensive, s'organise avec le concours de l'Université de Liège, une importante banque de données lexicographiques sur le français en Afrique et s'élabore l'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire. Synthèse sélective des travaux régionaux ou nationaux, l'IFA constitue une description des usages interafricains du français (oral et écrit) jugé les plus représentatifs de la langue courante actuelle.

L'inventaire, qui a déjà paru sous forme de livrets partiels (A-B, 1980 ; C-F, 1981 ; G-O, 1982), sera publié dans une version scientifique intégrale. Il permettra d'approfondir une recherche en linguistique fondamentale et en sociolinguistique et d'étayer les entreprises d'exploitations didactiques conformément aux programmes pédagogiques actuellement définis en matière de langues en Afrique.

Le projet a bénéficié du concours de chercheurs des Centres et Instituts de linguistique en Afrique, de l'AUFELF, de l'ACCT et du gouvernement belge.

D. Racelle Latin. (AUFELF)

ATELIER N° 4 :

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN AFRIQUE (P.E.L.A.)

Président : Pr. Georges A. G. BUEDOU (R.P. du BENIN)

Rapporteur : Pr. Bréhima DOUMBIA (Mali)

Après la présentation du document de base, le Président ouvre les débats.

Tous les intervenants ont souligné l'importance du Programme et ont mis l'accent sur les liens entre ce nouveau programme et le Projet I.F.A. dont il est la continuation logique et le lien fertile d'application pédagogique.

A la suite des discussions les points d'accord suivants se sont dégagés :

PLAN D'EXECUTION DU P. E. L. A.

A.- Enseignement des langues africaines

1 Réflexion sur l'enseignement des langues africaines

- a) politiques linguistiques
- b) bilans et inventaires
- c) réflexions méthodologiques

2. ELABORATION DE SUPPORT DIDACTIQUE, PEDAGOGIQUE

- a) confection des manuels de maîtres ;
- b) confection des manuels pour les élèves (syllabaires ; dictionnaires, lexiques, etc...)

3: RECHERCHES -- ACTIONS

- a) formation des formateurs
- b) écoles expérimentales
- c) évaluation
- d) processus de généralisation

B. - Enseignement du français, de l'anglais, de l'arabe dans les contextes africains

1. Réflexion méthodologique sur l'enseignement du français et de l'anglais dans les contextes africains.

2. Elaboration de supports didactiques tenant compte des recherches effectuées dans le cadre du Projet IFA et d'autres programmes existants.

En vue d'une meilleure organisation du P.E.L.A. les recommandations suivantes ont été faites :

L'Atelier demande que l'AUPPELF prenne dans les meilleurs délais les dispositions pour collecter au niveau de toutes les Institutions concernées les matériels didactiques déjà confectionnés en voie d'expérimentation dans les différents pays. A ce sujet à titre indicatif une liste des responsables auxquels l'AUPPELF peut s'adresser pour ce travail :

| | | | |
|----------------|------------|------------------|------------|
| Georges GUEDOU | BENIN | Brésilia DOLENTA | MALI |
| NTAHOKOYA | BURUNDI | RAJAHINGOSON | MADAGASCAR |
| TADADJEUI | CAMEROUN | PAFUMA | NIGERIA |
| | GHANA | | TANZANIE |
| NIKIEMA | Hte VOLTA | BUCHE | SENEGAL |
| LUMWANU | CONGO | IKUSI | RWANDA |
| KOKORA | C/D'IVOIRE | MATHELE | ZAIRE |

Toutefois il est souhaitable que dans le cas où les personnes ci-dessus désignées seraient empêchées, qu'elles prennent contact avec les Institutions s'occupant directement de ce problème dans leurs pays.

2. L'Atelier recommande que l'AUPPELF prenne ^{avec les} ~~des~~ attachement aux organisations ayant des préoccupations similaires pour constituer une équipe pouvant exécuter le programme. Cette équipe comprendra des spécialistes de linguistique africaine, des responsables des Centres de Linguistique et de Pédagogie.

3. L'Atelier demande que l'AUPPELF favorise les rencontres inter-régionales pouvant permettre aux différents spécialistes des pays concernés de mettre en commun leurs ressources humaines et matérielles nécessitées par ce projet.

4. Etant donné l'importance et la qualité des travaux de la première phase de l'IFA, l'Atelier recommande que le PELA intègre le projet IFA en vue d'une exploitation systématique de sa méthodologie et de ses résultats.

5. Afin de conserver à ce projet original son caractère réaliste et opérationnel, l'Atelier recommande que l'AUPELF constitue une équipe chargée de confectionner avant la 6^e Table Ronde des plans types de manuels de formation des maîtres et de élèves sur la base d'une étude comparative des documents collectés auprès des Institutions spécialisées.

6. L'Atelier recommande à l'AUPELF de se mettre en rapport avec les Organismes comme l'AGECOOP, l'UNESCO, l'ICM, le CIRELFA etc... pour la recherche des sources de financement de ce programme.

7. Soucieux de voir rapidement aboutir ce programme dont tous les participants ont souligné l'importance et l'urgence, l'Atelier a proposé de situer le thème de la VI^e Table Ronde au coeur même du projet PELA? Aussi a-t-il retenu le thème suivant :

"Langues et Développement de l'Education en Afrique".

Il laisse à l'AUPELF le soin de choisir les sous-thèmes en tenant compte des impératifs du Projet PELA et recommande d'associer à l'exécution du programme l'AELIA et les Centres nationaux et régionaux (EACROTANAL, CELTHO, CERDOTOLA..., l'UNESCO).

8. Enfin, étant donné l'intérêt et l'importance de la VI^e Table Ronde, plusieurs pays ont été proposés pour en abriter les travaux. Il s'agit du Bénin, (Cotonou), du Gabon (Libreville), du Congo (Brazzaville) du Malawi.

PLAN DE DESCRIPTION SYSTEMATIQUE

0. GENERALITES ET SITUATION

1. PHONOLOGIE

2. MORPHO-SYNTAXE

- 2.0. problématique
- 2.1. schèmes d'énoncés verbaux
- 2.2. schèmes d'énoncés nominaux
- 2.3. schèmes d'énoncés adjectivaux
- 2.4. classes fonctionnelles de constituants syntaxiques

3. LEXICOLOGIE DES BASES

- 3.0. éléments lexématiques et dérivatifs
- 3.1. bases lexématiques ou lexèmes
 - 3.1.1. forme canonique
 - 3.1.1.1. langues à lexèmes CVC
 - 3.1.1.2. langues dont les lexèmes sont à syllabes ouvertes
 - 3.1.2. taxinomie des lexèmes
 - 3.1.2.0. notion de valence
 - 3.1.2.1. structures des lexèmes
 - 3.1.2.2. taxinomie fondamentale des lexèmes
 - 3.1.3. schéma des valences
- 3.2. dérivation
 - 3.2.0. problématique
 - 3.2.1. dérivation de base
 - 3.2.2. dérivatifs nominaux
 - 3.2.3. dérivatifs verbaux
 - 3.2.4. dérivatifs thématiques
 - 3.2.4.1. dérivatifs thématiques de base
 - 3.2.4.2. dérivatifs thématiques nominaux
 - 3.2.4.3. dérivatifs thématiques verbaux
- 3.3. typologie et tendance

4. LEXICOLOGIE DES NOMINAUX

- 4.0. nominal
- 4.1. nom
 - 4.1.1. système et valeurs des nominatifs
 - 4.1.1.1. types de langues complexes
 - 4.1.1.2. types de langues économiques
 - 4.2. syntagmes nominaux hétérofonctionnels
 - 4.2.1. syntagmes de détermination
 - 4.2.1.1. syntagme complétif
 - 4.2.1.2. syntagme complétif à complété infinitif
 - 4.2.1.3. syntagme qualificatif
 - 4.2.1.4. composition nominale productive
 - 4.3. syntagmes nominaux homofonctionnels
 - 4.3.1. syntagme de coordination
 - 4.3.2. syntagme distributif
 - 4.3.3. syntagme appositif
 - 4.4. composition non productive
 - 4.5. pronoms
 - 4.5.0. problématique
 - 4.5.1. pronoms allocutifs
 - 4.5.1.1. système
 - 4.5.1.2. syntagme de détermination
 - 4.5.2. pronoms substitutifs
 - 4.5.2.1. système
 - 4.5.2.2. syntagme de détermination
 - 4.5.3. pronoms spécifiques
 - 4.5.3.1. système
 - 4.5.3.2. syntagme de détermination
 - 4.5.4. coordination de pronoms
 - 4.6. numéraux
 - 4.6.0. problématique
 - 4.6.1. système comptable et syntagmes de numéraux
 - 4.6.2. syntagme à détermination numérale
 - 4.6.3. expression de la valeur ordinale
 - 4.6.4. syntagme distributif
 - 4.6.5. opérations comptables

5. LEXICOLOGIE DES VERBAUX

- 5.0. problématique du verbe
- 5.1. bases des verbes
 - 5.1.1. bases dérivées
 - 5.1.2. bases composées
- 5.2. système de conjugaison
 - 5.2.1. constituant verbal : morphologie générale
 - 5.2.2. statuts des prédicatifs
 - 5.2.2.1. prédicatifs verbaux
 - 5.2.2.2. prédicatifs auxiliaires
 - 5.2.2.3. prédicatifs auxiliaires
 - 5.2.2.4. rattachement de lexèmes
 - 5.2.3. système des valeurs verbales
 - 5.2.3.0. problématique
 - 5.2.3.1. valeurs verbales non syntactiques
 - 5.2.3.2. valeurs verbales syntactiques
 - 5.2.4. valeurs verbales hors système
 - 5.2.5. verbes substitutifs
- 5.3. transitivité et intransitivité

6. SEMIO-SYNTAXE DE L'ENONCE A UNE PROPOSITION

- 6.0. problématique
- 6.1. proposition à prédicat verbal simple
 - 6.1.1. nexus verbal
 - 6.1.1.1. sujet nominal (nom et pronom)
 - 6.1.1.2. mise en emphase de sujet
 - 6.1.1.3. mise en emphase de verbe
 - 6.1.2. expansions primaires
 - 6.1.2.1. expansions primaires non différenciées
 - 6.1.2.2. expansions primaires différenciées
 - 6.1.3. expansion objectale
 - 6.1.3.1. morphologie
 - 6.1.3.2. pronoms en fonction d'objet
 - 6.1.3.3. mise en emphase du nominal objet

- H
- 6.1.4. expansion circonstancielle
 - 6.1.4.1. circonstant marqué
 - 6.1.4.1.1. morphèmes relateurs
 - 6.1.4.1.2. relateurs à double statut
 - 6.1.4.2. circonstant non marqué
 - 6.1.4.3. noms fonctionnalisés
 - 6.1.4.4. pronoms comme circonstant
 - 6.1.4.5. mise en emphase du circonstant
 - 6.1.4.6. idéophones
 - 6.2. proposition à prédicat verbal complexe
 - 6.2.1. combinaison de bases en série
 - 6.2.2. infinitif associé au constituant verbal
 - 6.3. proposition à prédicat nominal
 - 6.4. proposition à prédicat adjectival
 - 6.5. proposition comme syntagme dicto-modal
 - 6.5.0. problématique
 - 6.5.1. ordre des termes syntaxiques
 - 6.5.2. particules
 - 6.5.2.1. particules dicto-modales
 - 6.5.2.2. particules adjonctives
 - 6.5.3. extension optimale de la proposition

7. SEMIO-SYNTAXE DES SEQUENCES DE PROPOSITIONS

- 7.0. problématique
- 7.1. asyndète
- 7.2. syndèse
 - 7.2.0. problématique
 - 7.2.1. syndèse additive
 - 7.2.1.0. problématique
 - 7.2.1.1. syndèse additive à sujet commun
 - 7.2.1.2. syndèse additive à sujet indifférent
 - 7.2.2. syndèse intégrée
 - 7.2.2.0. problématique
 - 7.2.2.1. .. en fonction primaire
 - 7.2.2.2. .. en fonction secondaire

B. ENONCES MARGINAUX

- B.0. problématique
- B.1. hors du texte syntagmatique
- B.2. relative syntagmatique limitée
- B.3. saturation limitée
- B.4. tasselment schématique
- B.5. rupture schématique
- B.6. schématique sous-entendu

M. HOUIS

(Afrique et Langage, n° 7, 1977)

Conférence internationale sur le thème : "La Recherche Linguistique, l'emploi et l'enseignement des langues en Afrique : Les moyens de renforcer la coopération entre les Etats".

Le cas du Burundi

1. La situation linguistique

1.1. Le statut du Kirundi

Au Burundi la situation linguistique est, par rapport à la plupart des pays africains, particulière dans la mesure où le Kirundi est parlé par tous les Burundi. L'unité linguistique et culturelle est attestée sur toute l'étendue du pays. Le Kirundi est à la fois langue nationale et, avec le Français, langue officielle. Les textes publiés dans le Bulletin Officiel du Burundi (Ikinyamakuru c'ibitegekwe mu Burundi) sont conçus et écrits d'abord en Français mais ils sont également traduits en Kirundi.

1.2. Rapports entre les langues.

L'étude dialectologique du Kirundi montre certes que cette langue a des variantes régionales mais elle montre également que la population a le désir de corriger son parler du terroir pour parler le Kirundi "standard". Le Kirundi connaît, avec le Kinyarwanda (au Rwanda) et le Giha (au sud-ouest de la Tanzanie), un degré d'intercompréhension tellement élevé que beaucoup de spécialistes disent qu'elles constituent les trois dialectes d'une seule et même langue non encore identifiée. En tenant compte de cette intercompréhension, le Kirundi est parlé par plus de 4.000.000 d'habitants et compris au Rwanda et dans certaines régions de la Tanzanie, du Zaïre et de l'Uganda.

1.3. Utilisation du Kirundi dans les secteurs autres que l'éducation.

- On compte deux chaînes de radio : une chaîne nationale diffusant en Kirundi 80 heures par semaine et une chaîne internationale diffusant en trois langues : français, kiswahili et anglais.
- En politique, toutes les manifestations et fêtes officielles se font en Kirundi.
- En ce qui concerne la presse écrite, il existe un hebdomadaire - *Ubumwe* - lancé en mars 1978 par la Direction Générale des Publications de Presses Burundaises du Ministère de l'Information, un mensuel - *Ndarangavye* - organe d'expression des militants du Parti UPRONA.
- Dans le domaine de la justice, les tribunaux utilisent généralement le Kirundi. Les textes fondamentaux à savoir : la constitution, la charte du Parti sont traduits en Kirundi.

2. Utilisation du Kirundi dans le système éducatif

2.1. Education formelle

2.1.1. Niveau primaire

Le Kirundi est utilisé dans l'enseignement primaire dès 1964. En 1973, le Gouvernement opère une réforme du système éducatif et le Kirundi est déclaré langue et matière d'enseignement. Le Bureau d'Education Rurale (BER) est chargé de la conception, de l'expérimentation et de la généralisation des programmes. Il est également chargé de l'élaboration des manuels didactiques scolaires, du recyclage des maîtres et de l'encadrement sur le terrain. Le Bureau d'Education Rurale doit répondre à deux objectifs : la "Kirundisation" c'est-à-dire faire du Kirundi la langue d'enseignement pour la durée des études primaires, d'une part et la "Ruralisation" c'est-à-dire l'adaptation des programmes et des méthodes à la vie rurale qui touche plus de 95% de la population.

Les cours de Kirundi, d'instruction religieuse, d'éducation civique, de travaux pratiques d'agriculture sont donnés entièrement en Kirundi. Les cours : le calcul et l'étude du milieu notamment ne sont enseignés en Kirundi que

Tous les guides méthodologiques, y compris ceux de l'enseignement du Kirundi, sont rédigés en Français. Pour l'enseignement du Kirundi, les manuels suivants sont déjà publiés :

- Indongoravugye y'ikirundi mu mashuri yatomoto (pour les 1^{re}, 2^e, et 3^e),
- Dusome (livres de lecture de la 1^{ère} à la 6^{ème} année).

1.2. Niveau secondaire.

Depuis 1964, les cours de Kirundi (Langue, Littérature et culture burundaises) sont introduits dans les programmes du secondaire. L'enseignement du Kirundi au niveau secondaire connaît beaucoup de problèmes dont les plus importants sont : le manque d'enseignants qualifiés, le manque de manuels et de matériel didactiques. Ceux qui existent ne sont pas adaptés au niveau des élèves et accusent des insuffisances sur les plans pédagogique, méthodologique et scientifique. Pour atténuer la gravité de ces problèmes, on a créé au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, et de l'Institut Pédagogique respectivement un Département de Langues et Littérature Africaines et une Section de Français-Kirundi.

Au Bureau d'Etude des Programmes d'Enseignement Secondaire (BEPES), une section de Kirundi a été créée en 1980. Celle-ci est chargée de concevoir, expérimenter et généraliser le programme de Kirundi. Le Bureau d'Etude des Programmes d'Enseignement Secondaire s'occupe de l'encadrement des enseignants de Kirundi en vue de leur former et de les aider à résoudre tous ces problèmes. C'est ainsi que deux séminaires ont déjà été organisés en collaboration avec les professeurs de Langues et Littérature Africaines de l'Université de Burundi en 1979 du 09 au 14 juillet et en 1981 du 21 au 24 décembre. Le dernier séminaire a beaucoup insisté sur la méthodologie de l'enseignement du Kirundi étant donné que les méthodes définies pour l'élaboration du matériel en Kirundi - par la commission chargée de l'élaboration du matériel de Kirundi restent floues et incomplètes. C'est pour cette raison que le Bureau d'Etude des Programmes de l'Enseignement Secondaire a nommé une nouvelle commission chargée de l'élaboration du matériel de Kirundi. Cette commission (section Kirundi, psycho-pédagogie de culture burundaise (Imigenze) de l'Université et des chercheurs de la Commission Burundaise (C.C.B.). D'autre part, des professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, de l'Université et du Centre de Civilisation Burundaise ont été nommés pour constituer la commission chargée de l'élaboration des manuels de Kirundi au secondaire, et de leur donner des explications et d'explication de

Ces chercheurs en anthropologie et en Linguistique devront tenir compte des études et résultats déjà obtenus au Bureau d'Education Rurale.

2.1.3. Niveau supérieur.

Au Département de Langues et Littérature Africaine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, le programme des cours est axé sur les principes suivants :

- révaloriser la culture nationale et africaine en aidant à redécouverte et à leur transmission ;
- renouer les liens historiques dont témoigne la parenté de langues et des cultures de la région.

Une attention particulière est portée sur la linguistique et la littérature. Au Kirundi est assigné une place privilégiée à cause de son implication dans le système éducationnel local et aussi pour sa référence dans la recherche typologique régionale (voir Faculté des Lettres et Sciences Humaines 1962-1963 p. 3).

Des cours susceptibles d'aider le futur professeur de Kirundi, tels que : Etude Structurale du Kirundi, Introduction à la Grammaire Kirundi, Explication de textes littéraires Kirundi (genres lyriques et musicaux, héroïques et pastoraux, épiques, épopées), Recherche lexicologique, Exercices de composition en Kirundi, Logie culturelle au Burundi, Syntaxe du Kirundi, Logie culturelle au Kirundi, Stylistique appliquée au Kirundi, Anthropologie, Méthodologie de l'Enseignement du Kirundi, etc. sont dispensés. A l'Institut Pédagogique, Section Français-Kirundis, mentionnés ci-dessus y sont donnés. Ainsi les professeurs de Kirundi qui n'ont aucune formation en la matière sont préparés par des professeurs mieux préparés.

2.2. Education non formelle.

2.2.1. Service d'Education de Base de l'Entraide et de Développement (C.E.D) Caritas.

Depuis 1974, le Service d'Education de Base de l'Entraide et de Développement dispensé au Centre d'Enseignement élémentaire entièrement en Kirundi a été à l'école publique.

Cette éducation de base se donne dans des centres "bas de gamme" très répandus dans toutes les paroisses catholiques du district. Avant ces centres étaient de simples catéchuménats pour enfants et adolescents. Aujourd'hui leur but premier est la formation intégrale des adultes. Cette formation comprend, outre les cours d'instruction catholique, ceux d'alphabétisation, de calcul, d'épargne, d'hygiène, d'identification, de géographie, d'agriculture et de kirundi.

Dans le cadre de cette expérience, le Centre d'Éducation et de Développement bénéficie de l'aide matérielle, financière et technique de certains organismes et institutions : ACCT, UNESCO, AFD (Agence Française pour le Développement), AAEA (Association Africaine pour l'Alphabétisation des Adultes, DVV (Association Allemande des Universités Populaires).

L'UNESCO a mis à la disposition du Centre un Consultant pour aider à la conception et à la réalisation du matériel didactique d'alphabétisation.

Quelques Publications :

- Kamaramazinda : umwaka wa mbere,
- Kwiga gusoma no kwandika (apprendre à lire et à écrire) umwaka wa mbere (première année),
- Kwiga gusoma no kwandika (umwaka wa kabiri (2ème année),
- Kwiga guharura (apprendre à calculer) umwaka wa gataadatu (3ème année),
- Utarima ntawira (qui ne cultive pas ne mange pas) cours d'agriculture,

- Livrets pour alphabétisés :

- Kwiga gusoma : umwaka wa mbere,
- Kwiga gusoma : umwaka wa kabiri.

2.2. Département d'Éducation Parascolaire

Le Département d'Éducation Parascolaire créé en 1977 devait concevoir un projet d'alphabétisation et d'éducation des adultes en Kirundi. A la suite du Séminaire sur la définition de la stratégie de l'alphabétisation, organisé par le Département d'Éducation Parascolaire en novembre 1978, les autorités ont opté pour la méthode "d'alphabétisation fonctionnelle conscientisante" et se sont fixés l'objectif de rendre tout individu apte à s'intégrer dans les efforts de développement entrepris dans son milieu.

Des brochures éducatives ont été élaborées :

- **Tujijuke dasome** et **Tujijuke dukarure** (apprenons à lire à calculer),

Des fiches d'information basées sur les divers besoins agriculture, etc ... ont été publiées.

La D.V.V. a confié son appel à l'organisation d'un comité d'étude des possibilités de création d'un conseil national de l'Education Parascolaire (CNEPS) auquel seront confiés des tâches de :

- lancer une ligne d'action pour tous les secteurs de l'éducation de base,
- contrôler et coordonner l'éducation parascolaire du système éducatif formel,
- sensibiliser à la lutte contre l'illettrisme,
- centraliser les initiatives éducatives visant les masses,
- orienter le processus de la formation permanente (radio-éducatif, brochures, radio-éducatif ...).

Ce projet d'éducation non formelle du Département d'Education Parascolaire est mis en oeuvre avec la collaboration des ministères de l'Information, de la Santé, des Affaires Sociales, du Travail et de la Formation Professionnelle, de la Condition Féminine, des Eglises Catholiques et Protestantes, de l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES) - Formation des Cadres du Secrétariat National aux Questions Socio-éducatives et Culture Populaire du Parti UPRONA.

1.1.3. Projets de recherche.

1.1.3.1. Au Bureau d'Education Rurale

Plusieurs ateliers y travaillent et certains ont des difficultés au niveau de la "Kirundisation" de leurs programmes. Pour leur venir en aide, un atelier de Recherche Fondamentale et Appliquée a été créé. Cet atelier effectue des études lexicologiques dans le cadre de la kirundisation de l'enseignement au niveau primaire. Certains programmes conçus en français doivent être reconvertis en kirundi.

Les membres des ateliers concernés s'occupent de la préparation des cours élaborés au travers d'un affichage d'une liste de mots de vocabulaire technique et scientifique. Ils en font la lecture, les expliquent et discutent avec les membres des ateliers de recherche en sciences appliquées, en particulier.

Les membres du Ministère de l'Éducation Supérieure et de la Recherche Préparent et lancent des séminaires de formation continue destinés au personnel du primaire. Ils ont élaboré des livres de lecture et des cahiers de travail remplis. Les cahiers de travail de niveau primaire sont destinés à être utilisés par les enseignants du primaire qui enseignent le Kirundi au sein de la classe de français. Les séminaires seront ensuite proposés aux enseignants du primaire et supérieurs pour application.

Ce travail conduira à la publication d'un dictionnaire de vocabulaire sélectif à l'intention des enseignants du primaire.

3.2. Au Bureau d'Étude des Programmes de l'Enseignement Supérieur

Ce bureau, en ce qui concerne le Kirundi, doit faire une œuvre pour essayer de combler des lacunes sérieuses dans l'enseignement du Kirundi : d'une part, le manque de qualification des enseignants qui, le plus, n'ont pas la documentation adéquate et, d'autre part, le manque d'objectifs et de contenus clairement définis.

Le travail du BEPEES comporte quatre étapes :

- définir les objectifs et déterminer les contenus du cours,
- organiser des séminaires de formation des enseignants,
- élaborer pour ces enseignements la documentation nécessaire,
- réactualiser à chaque rencontre les objectifs et les contenus du cours.

Une commission chargée de l'élaboration d'un manuel d'anthropologie culturelle (Kirundi) vient d'être créée. Elle travaillera en ce qui concerne les thèmes suivants : la famille, les métiers, les coutumes locales, le pouvoir monarchique et la religion.

Ce cours aura les objectifs suivants :

- l'acquisition des coutumes, moeurs et de la mentalité des Kirundi,
- l'utilisation correcte de la langue à partir des valeurs culturelles qu'elle véhicule,
- l'enrichissement du vocabulaire par des mots nouveaux,
- la découverte par l'étude des valeurs culturelles traditionnelles qui pourront influencer positivement les manifestations culturelles actuelles.

D'autres commissions chargées d'élaborer d'autres manuels se voient bientôt créées. C'est urgent.

3.3. Université du Burundi

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines est associée à deux projets financés par l'A.C.C.T. : l'Atlas Linguistique et le Thématic de l'Afrique Centrale (ALAC et LEPAC) qui s'achèvent cette année.

De nouvelles orientations sont clairement soulignées dans les recommandations faites lors des cérémonies de clôture de la Semaine de l'Université organisée du 26 mars au 2 avril 1963 autour de la Culture et Education.

1° Concernant la langue nationale

- Concernant la langue nationale, il y a lieu tout d'abord d'encourager l'usage toujours accru du Kirundi dans les différents secteurs de la vie nationale, tel qu'il se manifeste maintenant.
- Pour réussir cette entreprise, il est demandé aux différents ministères et Instituts de prêter leur concours à la traduction des termes techniques exigés par l'usage du Kirundi dans les secteurs spécialisés de la vie nationale. Cela compléterait et prolongerait les efforts du projet LEPAC que les participants à la Semaine de l'Université encouragent de tous leurs vœux.
- Dans le même ordre d'idées, il est urgent qu'une Commission Nationale de l'orthographe du Kirundi soit mise sur pied.

2° Concernant la recherche sur la littérature, culture et environnement matériel et humain

- Les participants à la Semaine de l'Université insistent sur l'imprévisible nécessité d'une recherche pluridisciplinaire étendue sur l'ensemble de la région des Grands Lacs, étant donné la complexité et la compénétration des domaines de culture et d'environnement.

- Et pour permettre des recherches et des publications sérieuses, les participants à la Semaine expriment le soutien au projet de l'Université du Burundi visant la constitution d'une bibliothèque et d'une encyclopédie nationales.
- Ils encouragent en même temps le projet de création d'un Centre de Linguistique et d'Anthropologie au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Centre répondant aux souhaits déjà exprimés et auquel les étudiants devraient également apporter leur contribution au niveau de la recherche.
- Les moyens audio-visuels devraient être davantage exploités dans la recherche sur la culture nationale et la transmission de celle-ci.

3° Concernant la créativité et l'expression culturelles

- Les participants à la Semaine soutiennent de tous leurs vœux l'effort de créativité qui commence à se faire jour dans le pays et félicitent les étudiants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans les différentes manifestations culturelles organisées au cours de la Semaine de l'Université, spécialement dans la soirée culturelle.
- Pour encourager cette créativité, il serait bon de mettre sur pied un Centre Universitaire de création littéraire et artistique, un ballet universitaire et des clubs spécialisés en ce domaine.
- L'enseignement du Kirundi devrait viser non seulement la conservation du patrimoine culturel du Burundi, mais aussi son renouvellement continu par la création littéraire et artistique.

4° Concernant l'Éducation

- L'enseignement du Kirundi devrait être intensifié à tous les niveaux d'enseignement secondaire et supérieur. Cela pour permettre la maîtrise de la langue maternelle dans tous les domaines et en conséquence l'imprégnation de la culture dont elle est le véhicule.
- Parallèlement à l'enseignement formel, des séminaires de formation à la recherche et à la créativité littéraire et artistique devraient être organisés au sein de l'Université du Burundi.

Ce qui vient d'être dit nous permet de dégager des priorités pour la promotion du Kirundi.

3. Ordres de priorités nationales pour la promotion du Kirundi

3.1. Niveau primaire.

- Achever les recherches en cours afin que toutes les unités puissent être enseignées en Kirundi. L'élève qui termine sa 3^{ème} année n'a pas encore une connaissance du français pouvant lui permettre de suivre des cours en cette langue.
- Repenser la grammaire du Kirundi, qui semble poser des difficultés aux élèves des 4^{ème}, 5^{ème}, et 6^{ème} années. Il y aurait au lieu de la simplifier en l'adaptant au niveau des élèves. Celle est trop inspirée et celle de J.B. NTAHOKAJA, utilisée au niveau du secondaire et qui même à ce niveau, selon les dires des utilisateurs, pose des problèmes.

3.2. Niveau secondaire.

- Elaborer des manuels et du matériel didactiques pour l'enseignement du Kirundi.
 - . manuel d'anthropologie culturelle du Burundi (matériel didactique : textes, cartes, diapositives, films, etc.)
 - . manuel de grammaire du Kirundi.
- Constituer un recueil de textes littéraires burundais par genre littéraire.
- Penser déjà à la kirundisation de l'enseignement secondaire. Des étapes devraient être prévues.

3.3. Niveau supérieur

- Elaborer un dictionnaire monolingue.
- Traduire les différents *échéants/ab/ia/zie/akibakaba* termes techniques exigés par l'usage du Kirundi dans les différents secteurs de la vie nationale.
- Définir un projet de recherche pluridisciplinaire en vue de constituer une bibliographie et une encyclopédie nationale.
- Mettre sur pied un cadre permettant de lancer et d'encourager la créativité et l'expression culturelles.

Il est bien entendu que ces projets demandent la participation de beaucoup d'enseignants, de chercheurs et autres. La République a défini de façon claire et déterminante sa politique culturelle et linguistique. Cela constitue un encouragement pour les chercheurs et mérite d'être souligné.

En effet, dans la Déclaration sur les objectifs fondamentaux de la Deuxième République, il est dit : "La réhabilitation et la revalorisation de la culture ancestrale seront une des préoccupations du nouveau régime. Des recherches seront encouragées pour découvrir les énormes richesses de notre langue qui, depuis des siècles, a été un élément puissant de cohésion entre tous les habitants de ce pays une des premières nations d'Afrique noire".

Lors du Premier Congrès National du Parti UPRONA tenu en décembre 1979 certaines actions ont été arrêtées, notamment :

- La promotion des activités de loisirs et des productions artistiques en encourageant les groupes culturels dans les écoles, les communes et les provinces et en favorisant les créations littéraires.
- Faire de notre culture une des bases de la formation de notre jeunesse en généralisant autant que possible l'emploi du Kirundi à tous les niveaux d'enseignement.
- Le développement des infrastructures culturelles dans les communes et les provinces comme les maisons de culture et de petites bibliothèques.
- La promotion de la recherche dans les domaines culturels.

Ces actions de réhabilitation et de revalorisation de la culture nationale s'inscrit dans un processus de développement. C'est ce que le Comité Central du Parti UPRONA a défini en sa Session de mars 1982, qui conçoit la politique culturelle comme étant "appelée à réaffirmer et remettre en honneur les valeurs positives de notre patrimoine culturel, longtemps négligées voire méprisées et servir d'instrument au développement économique et social".

La promotion de la langue nationale, véhicule de ces valeurs culturelles et instrument de communication fait et fera l'objet de beaucoup de préoccupation de la part des responsables politiques et des chercheurs.

Pascal NDAYISHINGUJE,

Université du Burundi.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1983-04-26

LA RECHERCHE LINGUISTIQUE, L'EMPLOI ET L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN AFRIQUE : LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPERATION ENTRE LES ETATS"

ACCT

ACCT

<http://archives.au.int/handle/123456789/5960>

Downloaded from African Union Common Repository